

Le 1^{er} septembre 2020

A l'attention des parents des lycéens

**OBJET : information sur la mise en application du protocole sanitaire
rôle des parents**

Madame, Monsieur,

Dans le contexte actuel, les cours reprennent normalement au lycée, à temps plein et en classe entière, dans le strict respect des règles sanitaires.

Une évolution de la situation sanitaire pourrait bien entendu entraîner la mise en œuvre d'autres mesures de scolarisation (en groupes réduits ou en distanciel).

Vous trouverez parmi les documents de rentrée distribués à votre enfant un dépliant sur les gestes barrières qui s'appliquent en ce début d'année scolaire. Nous vous demandons de le lire attentivement, avec votre enfant : **il s'applique strictement.**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel :

- Veiller au port du masque et insister sur le respect de l'ensemble des gestes barrières.
- Garder l'enfant à la maison en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, et à fortiori, si l'élève ou un membre du foyer a été testé positivement au SARSCov2 ou est identifié comme cas contact.
- **OBLIGATION** dans ces cas de prévenir le service médical de l'établissement (01-56-61-90-34) qui prendra l'attache de l'ARS pour le protocole à appliquer à l'élève et aux cas contacts.

En complément de ces mesures et alors même que la demi-pension sera ouverte et en capacité d'accueillir tous les élèves qui se présenteront (*sous réserve qu'ils soient bien inscrits*), un nombre réduit de rationnaires pourrait utilement favoriser la distanciation physique au sein du réfectoire.

Nous proposons donc aux parents de faire déjeuner autant que possible leur enfant à la maison le midi si l'emploi du temps et le temps de trajet le permettent bien sûr.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication, pour la protection de tous, et restons à votre disposition pour toute information.

La direction

Le 1^{er} septembre 2020

A l'attention des parents des lycéens

**OBJET : information sur la mise en application du protocole sanitaire
rôle des parents**

Madame, Monsieur,

Dans le contexte actuel, les cours reprennent normalement au lycée, à temps plein et en classe entière, dans le strict respect des règles sanitaires.

Une évolution de la situation sanitaire pourrait bien entendu entraîner la mise en œuvre d'autres mesures de scolarisation (en groupes réduits ou en distanciel).

Vous trouverez parmi les documents de rentrée distribués à votre enfant un dépliant sur les gestes barrières qui s'appliquent en ce début d'année scolaire. Nous vous demandons de le lire attentivement, avec votre enfant : **il s'applique strictement.**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel :

- Veiller au port du masque et insister sur le respect de l'ensemble des gestes barrières
- Garder l'enfant à la maison en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, et à fortiori, si l'élève ou un membre du foyer a été testé positivement au SARSCov2 ou est identifié comme cas contact.
- **OBLIGATION** dans ces cas de prévenir le service médical de l'établissement (01-56-61-90-34) qui prendra l'attache de l'ARS pour le protocole à appliquer à l'élève et aux cas contacts

En complément de ces mesures et alors même que la demi-pension sera ouverte et en capacité d'accueillir tous les élèves qui se présenteront (*sous réserve qu'ils soient bien inscrits*), un nombre réduit de rationnaires pourrait utilement favoriser la distanciation physique au sein du réfectoire.

Nous proposons donc aux parents de faire déjeuner autant que possible leur enfant à la maison le midi si l'emploi du temps et le temps de trajet le permettent bien sûr.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication, pour la protection de tous, et restons à votre disposition pour toute information.

La direction